Nos interventions à venir

L'intérêt des entreprises forestières du bassin du Congo pour un Programme tel que le PPECF a été largement démontré tout au long des onze années écoulées (mai 2012 à octobre 2023), au point que la totalité du financement [30.000.000 euros] (*) a été engagé, à travers plusieurs centaines de contrats à travers lesquels, les entreprises forestières auront témoigné de leur motivation à progresser dans leurs pratiques de gestion forestière, vers la gestion durable de leurs concessions.

(*) Au vu des résultats positifs du PPECF, la COMIFAC et la KFW ont reconduit, en septembre 2017, le Programme d'appui à l'exploitation certifiée, jusqu'en juin 2025.

Pour comprendre les lignes directrices de cette deuxième phase, le lecteur est invité à lire :

Les conclusions de la mission d'evaluation du PPECF a mi-parcours.pdf 684.0 Ko, 658 clicks

Les lecons apprises de la premiere phase de mise en œuvre du PPECF.pptx 1.4 Mo, 708 clicks